

Le point sur les négociations entre Unifor et Toronto Terminals Railway

Le comité de négociation du Conseil national 4000 d'Unifor et Toronto Terminals Railway (TTR) ont repris les négociations contractuelles hier à Toronto. Nous poursuivrons nos pourparlers aujourd'hui même, le mercredi 20 avril. Les dernières négociations ont eu lieu les 21 et 22 janvier. La convention collective a expiré le 31 décembre 2015 à 23 h 59 (heure de l'Est).

Lors de cette ronde, le syndicat fait face à des difficultés considérables, car Metrolinx, l'autorité provinciale qui exploite GO Transit et l'UP Express, a lancé un appel d'offres relativement à la protection par signaleur dans le corridor de la gare Union et au-delà. Deux ou trois autres entreprises participeraient au processus d'appel d'offres. Si TTR ne présente pas une « demande de propositions » ou ne se voit pas attribuer le marché après avoir soumissionné, nos membres risqueront de subir des licenciements massifs. Metrolinx souhaite que l'entrepreneur retenu (en l'occurrence TTR dans notre exemple) puisse répondre à ses besoins immédiats. TTR suggère qu'il serait donc nécessaire de modifier en profondeur des dispositions établies de longue date dans la convention collective (c.-à-d. des concessions). L'une de ces modifications consisterait à éliminer le préavis de 48 heures que l'entreprise est obligée de donner aux membres lorsqu'elle change l'heure de début des affectations, conformément à l'article 4.7 de la convention collective. Elle veut également mettre en place des quarts de travail de 12 heures. Ces quarts sont longs et exigeants pour beaucoup de nos membres et peuvent réduire le nombre total d'emplois permanents.

En sus de l'appel d'offres concernant la protection par signaleur, TTR laisse entendre que, pour demeurer concurrentiel, son offre monétaire (salaires et avantages sociaux) ne sera peut-être pas aussi avantageuse que les conventions collectives types négociées avec le CN et le CP au début de 2015, en raison des pressions économiques auxquelles le CN et le CP sont soumis (TTR est une filiale de ces deux chemins de fer). Or, nous n'avons pas encore discuté en particulier de la bonification des salaires et des avantages sociaux.

Le syndicat attend d'en apprendre davantage sur l'état d'avancement des échanges avec Metrolinx lorsqu'il rencontrera l'employeur à la table de négociation avant de déterminer les prochaines étapes à suivre dans le processus de négociation.

Nous informerons nos membres chez TTR des derniers développements à l'issue de la présente ronde de pourparlers.

En toute solidarité,

Conseil 4000 d'Unifor

Barry Kennedy, président

Mark Robinson, représentant régional

Nick Ricci, membre du comité de négociation

Bureau national d'Unifor

Bob Fitzgerald, représentant national

Brian Stevens, directeur national du secteur ferroviaire

Bob Orr, adjoint du secrétaire-trésorier national